

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL d'ADMINISTRATION du C.C.A.S. de la COMMUNE de PIBRAC**

Séance du 18 février 2019

L'an deux mille dix-neuf le 18 février, à 19 heures, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. légalement convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bruno COSTES, Président du C.C.A.S.

Etaient présents : Bruno COSTES – Géraldine BON GONELLA - Rocio BURMESTER – Gilles ROUX
Louis FORTAS – Jean-Jacques URO – Denise CORTIJO - Mireille BOY - Marie-Hélène DELORMES-
ROSSINES – Annick LECOMTE – Marie-Bénédicte DURAND – Josette PRIETO.

Ayant donné pouvoir : Françoise BARBASTE à Géraldine BON GONELLA - Anne-Claire CHUBERRE
à Gilles ROUX - Marie-Charlotte FAUCHER à Denise CORTIJO.

Secrétaire de séance : Gilles ROUX

7. Finances Locales

7.1 Décisions budgétaires

Délibération n° 201902DEAC01 « BUDGET »

Objet : Approbation du Compte de Gestion exercice 2018 CCAS

Après s'être fait présenter le budget primitif 2018 du budget du Centre Communal d'Action Sociale ainsi que les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le comptable accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le comptable a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui des titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures.

Le Conseil d'Administration,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

- **DECLARE** que le compte de gestion du budget du Centre Communal d'Action Sociale, dressé pour l'exercice 2018 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Pour extrait conforme au registre sont les signatures.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Nombres de votants		
Exercice	Présents	Votants
15	12	15
Pour	Contre	Abstention
15	0	0
Date de la convocation : 13/02/2019		
Affichage de la convocation : 13/02/2019		



Le Président,

Bruno COSTES

Acte rendu exécutoire après :

- Dépôt en Préfecture le
- Publication et notification le

22 FEV. 2019
22 FEV. 2019